



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Un troisième groupe adhère au nouveau syndicat régional des paramédics de la Moyenne et Basse Côte-Nord - CSN

(Sept-Îles, le 28 octobre 2009) – Un autre groupe de paramédics quitte la Fraternité des paramédics et employé-es des services préhospitaliers du Québec. Les trois techniciens ambulanciers à l’emploi de la Corporation des services préhospitaliers de la Basse Côte-Nord ont décidé à leur tour de rejoindre les rangs du nouveau syndicat régional, comme l’ont fait plus tôt, leurs consœurs et confrères de Sept-Îles et de la Minganie.

Le choix qu’ont fait les paramédics de la Basse Côte-Nord s’inscrit dans un mouvement de masse qui prend de plus en plus d’ampleur au Québec, alors que la période de changement d’allégeance chez ces travailleurs bat son plein. Ils ont fait le choix de quitter une structure provinciale qui n’a pas su répondre aux attentes qu’elle avait suscitées lors de sa mise en place en 2004.

Le mouvement touche toutes les régions du Québec de même que les grands centres. Le syndicat régional regroupe maintenant les paramédics de Sept-Îles, de la Minganie et de Blanc-Sablon. Tous estiment qu’une structure régionale leur permettra plus facilement de se reconnaître et d’être représentés. C’est à l’unanimité que les paramédics de Lourdes de Blanc-Sablon ont fait ce choix.

On se souviendra que la période de changement d’allégeance syndicale pour les paramédics se déroule du 3 octobre au 2 novembre 2009.

-30-

Source : CSN
Pour information :
Guillaume Tremblay
Président par intérim du Conseil central Côte-Nord
418 589-2069